

3 juillet 2025

La coopération décentralisée, levier d'amplification de la politique française de partenariats internationaux

Plus de 3000 collectivités territoriales françaises, métropolitaines et ultramarines, sont engagées dans des partenariats territoriaux avec leurs homologues dans plus de 120 pays. Les projets qui en découlent portent sur l'accès aux services essentiels, l'élaboration et le renforcement de politiques publiques locales, l'intégration des jeunes, l'autonomisation des femmes, l'appui aux dynamiques économiques locales, l'adaptation et la lutte contre les dérèglements climatiques, les mises en valeurs des cultures et patrimoines, l'accès à la formation... La coopération décentralisée constitue un **levier essentiel** du renforcement institutionnel des collectivités dont nous savons la nécessité **pour atteindre notre horizon commun, l'Agenda 2030**.

La capacité de mobilisation de ce que nous appelons historiquement les « jumelages » permet aujourd'hui d'intégrer des acteurs diversifiés de l'écosystème territorial : associations, hôpitaux, universités, centres culturels, entreprises, agences de l'eau... Leur engagement est source de projets à même de répondre aux enjeux de développement ici et là-bas. Dans cette approche, les diasporas présentes dans nos territoires sont aussi des ambassadeurs de cette ouverture au monde tout autant que des relais actifs de nos coopérations internationales. En partageant avec nos citoyens et l'ensemble de ces acteurs les ambitions et la mise en œuvre de cette politique à la fois locale et internationale, nous contribuons **au dynamisme des territoires tout autant qu'à leurs attractivité et rayonnement**.

Dans un environnement sensible, l'engagement international des collectivités territoriales et de leurs associations constitue une voie complémentaire de la diplomatie des Etats, capable de porter des messages de paix et de dialogue forts. Les collectivités territoriales françaises sont par ailleurs des actrices importantes de la politique européenne de voisinage, tout particulièrement dans la perspective de l'élargissement de l'Union européenne.

S'appuyant sur des liens humains, ancrés dans le temps, cette **coopération internationale des collectivités, qui porte les valeurs de la République, est un atout indispensable pour la diplomatie et le rayonnement de la France sur lequel il fait sens de capitaliser**. A l'approche d'élections locales cruciales, le soutien à ces acteurs de territoires et à leurs représentants, de la part du Ministère et de ses opérateurs aux collectivités qui portent, de façon volontariste, cette coopération internationale des territoires, est déterminant.

Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les parlementaires, nous vous exhortons donc à préserver, alors que s'ouvrent les travaux liés à l'élaboration de notre budget pour 2026, l'audience de la France dans le monde, son engagement solidaire et celui des acteurs qui portent ces engagements à vos côtés.

Philippe Laurent,

Président de l'Association
Française du Conseil des
Communes et Régions
d'Europe

Maire de Sceaux

Michaël Delafosse,

Président de Cités Unies
France

Maire de Montpellier et
Président de Montpellier
Méditerranée Métropole

Anne Hidalgo,

Présidente de l'Association
Internationale des Maires
Francophones

Maire de Paris